

Lunery

et ses quartiers

Janv.
20
21



Informations horaires mairie et annexe

Mairie :
02 48 23 14 20
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Annexe-Mairie :
02 48 68 91 95
lundi de 9 h à 12 h
mardi, mercredi
et vendredi de 15 h 15 à 17 h 15

Lunery et ses quartiers **Le bulletin d'Information Municipal**

Directeur de la publication :
Maire de Lunery
Place Jacques Georges - 18400 Lunery
02 48 23 14 20
mairie@lunery.fr

Mise en page :
Ernesto Teixeira

Impression :
Imprimerie Renaudon
36100 Issoudun

Dépôt légal :
Janvier 2021 - 800 ex.

LE MOT DU MAIRE

Chères Lunéroises, chers Lunérois, mesdames, messieurs,

En raison de la situation sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu en 2021. Je tiens tout de même à m'adresser à vous pour cette nouvelle année.

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi afin de vous souhaiter une très bonne année 2021, qu'elle vous apporte santé, bonheur, joie, réussite, énergie et optimisme à vous et à vos proches.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les remercions d'avoir choisi de s'installer sur notre territoire. Nous les invitons à nous faire part de leurs attentes et de leurs suggestions.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Un virus, que nous ne prenions pas très au sérieux initialement, a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant, aussi légitimement, notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir que la solidarité, sous toutes ses formes, nous a permis de traverser les instants les plus difficiles.

Merci encore une fois pour chaque geste, chaque attention. Merci aux Lunérois compréhensifs et patients durant cette période délicate et inédite.

Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Le printemps a également été le moment du renouvellement des équipes municipales, à Lunery, comme dans toute la France. Nous sommes tous de passage dans cette responsabilité. Il ne faut jamais l'oublier et ne pas obérer l'avenir pour nos successeurs.

Les chantiers de cette mandature seront importants et chacun devra s'investir. L'intérêt général sera la boussole de votre équipe municipale. De nombreuses actions, pas forcément visibles mais nécessaires, ont été menées ou sont en cours.

Mais je reste fidèle aux paroles du philosophe Hegel qui écrivait : « Écoute la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe ». Alors, je continue malgré tout à rester optimiste.

Aussi, je vous donne rendez-vous en 2021, pour participer tous ensemble au devenir de notre commune, nous solliciterons l'intelligence collective : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Nous sommes tous un peu soulagés de tourner la page d'une année qui nous laisse tristes et inquiets, et je réitère à tous mes souhaits d'une belle et heureuse année 2021.

Le Maire, Sylvain Joly

VIE DES ÉCOLES

Cartes de vœux pour le CCAS

Chaque élève de l'école maternelle a réalisé deux cartes de vœux qui ont rejoint les colis distribués aux personnes âgées de la commune. Nous avons été ravis de faire cela. Nous avons reçu des cartes de remerciements et nous avons même eu des personnes qui sont venues nous remercier directement. Cela nous a fait très plaisir.

Super Père Noël



Heureusement, nous avons laissé notre sapin de Noël sous le préau ! Le Père-Noël est passé dans l'école pour nous laisser des cadeaux pour les classes.

Chaque classe a été gâtée : Les CP et CE1 ont découvert des jeux de construction, les plus grands des jeux de plateaux.

Les récréations pluvieuses à l'intérieur sont maintenant attendues avec impatience !

Noël aux écoles

Judi 17 décembre a eu lieu le repas de Noël de la cantine. Comme chaque année, la Municipalité a offert le repas à tous les enfants. Les élèves de maternelle mangent dans le réfectoire habituel des élèves de l'élémentaire, ça change. Les tables étaient toutes jolies et les enfants se sont régalés. Merci !

Vendredi 18 décembre, nous avons vu un spectacle le matin. C'était un vrai spectacle de Noël présenté par Monsieur Duval de la compagnie « Planète mômes ». Il fallait retrouver le père Noël parti se reposer à la plage. C'était très bien. Nous avons créé une chanson pour remercier le père Noël. À la fin du spectacle nous avons tous eu un CD avec « notre » chanson et l'histoire du spectacle.

Nous tenons à remercier La Récéré Lunéroise qui a participé au financement du spectacle « La folle vadrouille de Noël ».

L'après-midi, le père Noël est venu nous voir à l'école. Il est d'abord passé dans chaque classe, puis nous sommes allés dans le hall. Il avait déposé beaucoup de cadeaux sous le sapin. Merci !

Chaque élève a eu un beau livre et il y avait aussi des jeux pour les classes.

Ensuite, nous avons goûté. Tout s'est très bien déroulé, nous étions très contents.

Cross Halloween



Nous avons terminé la première période par un effrayant cross d'Halloween !

Les enfants pouvaient venir déguisés...

L'après-midi a laissé place au sport. Les plus jeunes se sont directement lancés dans un cross semé d'embûches tandis que les plus grands ont d'abord parcouru un ou deux tours de cour en courant avant de s'aventurer dans les obstacles.

Merci à l'association La récré Lunéroise qui nous a aidés à installer et sécuriser le parcours en plus d'animer le dernier obstacle !

La journée s'est terminée par un goûter offert par l'association.

ASSOS ET SOLIDARITÉ

Chats libres - Mot de l'Association

Suite à l'article paru en page 8 du Bulletin d'Information Municipal de novembre 2020, nous vous informons que l'association n'avait pas été associée à sa rédaction. C'est pourquoi il nous paraît indispensable d'éclaircir quelques points.

En aucun cas les chats ne sont « piégés ». Nous les trapons afin de les faire stériliser. Il n'y a absolument aucun danger pour les chats ; le système est conçu pour qu'aucun mal ne leur soit fait. Une fois trappé, le chat est stérilisé chez nos vétérinaires partenaires et nous les gardons quelques jours en convalescence afin de vérifier qu'il n'y ait aucune complication post-opératoire. Ils sont ensuite remis en liberté sur le site où ils ont été prélevés.

Par ailleurs, un chat ne peut se nourrir uniquement de sa chasse. Nous ne concevons pas le fait de les priver de

nourriture. Conformément au code rural et de la pêche maritime et notamment son article R.214-17, il est interdit de priver de nourriture et d'abreuvement les chats errants.

Nourrir les chats errants évite l'éventration des poubelles et l'intrusion chez les gens car affamés et en quête de nourriture. Cela permet également le maintien des chats dans un état sanitaire satisfaisant ce qui réduit les risques sanitaires, puisque des animaux affaiblis par manque de nourriture et d'eau vont inévitablement déclarer et être vecteur des maladies.

Nous profitons également de cet article pour faire un appel au bénévolat. Nous sommes notamment à la recherche de familles d'accueil (familles qui hébergent, nourrissent, soignent si besoin sur un temps court). Tous les frais sont pris en

charge par l'association (soins vétérinaires, nourriture, ...). Il s'agit entre autre des périodes de pré et post opérations.

Pour information, nous sommes considérés comme un organisme d'intérêt général tel que mentionné aux articles 200 et 238 bis du CGI. Il est donc possible de nous demander un reçu pour tous vos dons en numéraire afin de bénéficier d'une réduction d'impôt (un don de 100 € ne vous coûtera en réalité que 34 €).

Enfin, nous rappelons que l'identification des chats est obligatoire conformément à l'arrêté du 01 août 2012. La stérilisation est, quant à elle, fortement recommandée si vous ne voulez plus voir vos jardins envahis de population féline.

Nous remercions la municipalité de nous avoir permis ce droit de réponse.

Comité des Fêtes de Rosières Marché de Noël

En cette fin d'année pas comme les autres, un marché de producteurs sur une journée en extérieur a remplacé le traditionnel Marché de Noël sous chapiteau sur deux jours.

Dix-sept commerçants ou producteurs ont répondu présents.

Les membres du Comité des Fêtes se sont réjouis de l'intérêt porté à ce marché qui s'est déroulé le 20 Décembre 2020, à un moment propice pour passer les commandes.

L'avenir nous dira dans quelles conditions se dérouleront les prochains marchés mensuels ainsi que le Marché de Noël 2021.



VIE COMMUNALE

Cérémonie du 11 Novembre



Conformément aux consignes gouvernementales, la cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Homage à tous les morts pour la France du 11 novembre s'est tenue en format très restreint. En présence de Messieurs Beunache, président des Anciens Combattants, Berger, porte-drapeau, Radoux, Chef de centre de secours de Lunery et Joly, Maire de Lunery, un dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence a eu lieu sur nos deux monuments aux morts ainsi qu'aux cimetières. Par leurs lectures, Messieurs Beunache et Joly ont rendu hommage à tous les morts pour la France et ont rappelé l'importance du devoir de mémoire pour maintenir la paix dans notre monde actuel.

Décorations de Noël 2020

Plusieurs administrés nous ont fait part de leur déception quant à l'allègement des décorations de Noël. Notre prise de fonction tardive, l'effectif restreint du service technique (deux agents en moins cette année) et la nécessité de mise aux normes des branchements concernant les panneaux lumineux sur les poteaux électriques (installation de boîtiers dérivatifs à venir pour respecter les normes de sécurité), ont poussé la municipalité à faire ces choix.

Soyez assurés que l'ensemble de l'équipe municipale reconnaît l'importance de ces décorations de Noël qui permettent d'égayer notre commune en période de fêtes. Aussi, nous travaillons sur le dossier afin que Noël 2021 corresponde davantage aux attentes du plus grand nombre.



C.C.A.S - Distribution des colis de Noël

Cette année, les conséquences de la crise sanitaire ont fait que le repas traditionnel réservé aux aînés n'a pu avoir lieu. Pour beaucoup, ce repas est l'occasion de se retrouver, danser, rire, d'évoquer des souvenirs communs et de maintenir le lien social. La Municipalité et les membres du CCAS espèrent, de tout cœur, vous retrouver, dès que cela sera possible, pour pouvoir de nouveau partager des moments conviviaux.

Samedi 12 décembre 2020, les membres du CCAS étaient mobilisés pour distribuer 315 colis de Noël aux aînés de la commune. Ce colis se composait d'un bon d'achat de 15 € utilisable à Super U, un ballotin de chocolats confectionnés par nos boulangers Monsieur et Madame Autrive, un masque en tissu fait par des bénévoles de la commune et, afin de mettre un peu de chaleur dans cette période difficile, une création faite par les enfants des écoles de Lunery. Toute l'équipe du C.C.A.S reste à votre disposition pour vous accompagner et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.



Soutien financier de la Municipalité

Comme vous le savez, la crise sanitaire touche également le monde associatif de plein fouet. Après une reprise au mois de septembre, les activités ont été de nouveau suspendues fin octobre... Même si, depuis le 15 décembre, les activités sportives et artistiques ont pu

en partie reprendre pour les mineurs, il nous tarde à toutes et tous de pouvoir reprendre notre vie associative.

Afin de soutenir nos associations dans cette période difficile, la municipalité maintiendra les subventions pour l'année 2021. Par souci de solidarité, l'Association Ovalie en Jaune et Noir, a fait part de sa volonté de renoncer à sa subvention cette année afin de favoriser les autres associations sportives qui auront notamment des déplacements à financer. Nous tenons à saluer cette générosité.

L'équipe municipale et, plus particulièrement, les membres de la commission Vie Associative restent au service des associations, n'hésitez pas à les contacter.

PRÉVENTION

Participation Citoyenne

Suite à la réunion du samedi 7 novembre proposée par la brigade de Gendarmerie de Saint-Florent, treize Lunérois, répartis sur l'ensemble de notre commune, se sont portés volontaires pour prendre part à ce dispositif.

Ce mercredi 13 janvier, une nouvelle étape a été franchie avec la signature du protocole « Participation Citoyenne » par la Préfecture, notre Municipalité représentée par le Maire, M. Sylvain Joly et les Gendarmes de Saint-Florent-sur-Cher. Des panneaux seront prochainement installés aux entrées de village pour faire part de notre engagement et les citoyens référents signeront sous peu leur adhésion à cette démarche.

Un réseau de citoyens au sein de la population locale (bénévoles et sans prérogative de puissance publique) en lien avec les Forces de sécurité de l'État (FSE) pour :

- développer une culture de la sécurité auprès des habitants et susciter l'adhésion,
- renforcer le contact entre les forces de sécurité de l'État et la population,
- compléter des actions locales de prévention de la délinquance.

Le dispositif est encadré par la signature obligatoire d'un protocole, par le préfet, le maire et les FSE.

Le maire et les FSE animent ce réseau en sensibilisant les citoyens référents :

- aux postures de vigilance,
- aux gestes de prévention,
- aux réflexes à développer pour relayer l'information.

Le logo « PARTICIPATION CITOYENNE » est visible par un logo dédié, pour le distinguer des dispositifs privés existants.

INFORMATIONS PRATIQUES

Cadeaux de naissance aux bébés nés en 2020



Afin de féliciter les nouveaux parents et souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés de l'année écoulée, des cadeaux vous attendent à la mairie ! La cérémonie des vœux n'ayant exceptionnellement pas lieu cette année, nous invitons les heureux parents à venir retirer leurs présents à l'accueil de la mairie à partir du 1^{er} février 2021.

Pharmacies de garde

Sous réserve de modification

Résogardes : 32 37

14 février

Pharmacie Antignac - 02 48 55 00 16
68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

28 février

Pharmacie Dehmouche - 02 48 64 71 10
11, av. Anciens Combattants - Trouy

7 mars

Pharmacie Mijoin - 02 48 26 20 28
55, Grande Rue - Chârost

31 janvier et 14 mars

Pharmacie André - 02 48 26 44 53
23, rue Parmentier - La Chapelle St-Ursin

7 février et 21 mars

Pharmacie Desevaux - 02 48 55 03 98
22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

21 février et 28 mars

Pharmacie Padeloup - 02 48 55 00 50
6, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher
Place de la République (durant la période des travaux)

Infos SICTOM



Distribution des sacs poubelles

Les sacs poubelles seront mis à disposition des habitants en Mairie de Lunery et à l'Annexe de Rosières **les samedis 13 et 20 février 2021, de 9 h à 12 h.**

À partir du 22 février 2021, ils seront disponibles pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer, un élu pourra leur apporter les sacs à domicile sur simple demande au 02 48 23 14 20.

Modification des horaires de collecte des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les éboueurs passent plus tôt le mercredi matin. Le SICTOM vous recommande donc de sortir de vos poubelles le mardi soir.

Déchetterie

Chemin Marchand à Rosières
Lundi, vendredi et samedi :
9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Réseau Rémi : kit de découverte pour les nouveaux habitants



En ce début d'année et ce afin de promouvoir les transports en commun, votre Municipalité, en partenariat avec EUROP VOYAGE 18, offre aux nouveaux Lunérois un kit découverte du réseau Rémi 18. Ces pochettes sont constituées d'un courrier explicatif, des horaires des lignes régulières desservant notre commune, d'un plan de réseau, d'un calendrier de poche 2021 et de 4 bons de transport gratuits permettant d'effectuer deux aller-retour par famille.

Ils sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie, une belle occasion pour nous rencontrer !

